

« Ô Dieu ! m'écriai-je, vous êtes là... ! » : religion et fiction chez Germaine de Staël

Simona Sala, Université de Lausanne

Le 27 juin 1801, Germaine de Staël, résidant à Coppet où elle est plongée dans la rédaction de son roman *Delphine*, écrit à son amie parisienne Adélaïde de Pastoret :

Toutes les femmes ont lu *Atala* dans ce pays [...]. On a plutôt goûté le roman que jugé le style ; on ne sait pas ici la différence de cette manière d'écrire avec celle des romans ordinaires. J'ai essayé dans mon roman si la vie sociale et la religion naturelle ne prêtait [sic] pas autant à l'imagination que l'état sauvage et la superstition. Tout l'extraordinaire de mon roman est dans les affections du cœur ; le cadre est notre vie habituelle¹.

Au moment où Staël se confie à son amie Pastoret, elle voue une certaine admiration à Chateaubriand², ce dernier s'étant vu propulsé sur le devant de la scène littéraire par la publication de son premier roman *Atala*. Elle se dit alors conquise par sa « manière d'écrire », par un style novateur sortant de l'ordinaire, style que, selon elle, « les femmes [...] dans ce pays », ses compatriotes vaudoises et genevoises, seraient incapables de saisir. En revanche, elle semble être troublée par la construction du roman, et cela au point qu'elle envisage de faire de sa propre héroïne, Delphine, une *Atala* bis qui se distinguerait de son pendant par le fait qu'elle n'évoluerait pas dans une nature exotique, mais dans la société, et qu'elle n'aurait pas comme guide moral le catholicisme – pour Staël synonyme de « superstition » – mais la religion naturelle.

En effet, publié en décembre 1802, plus d'un an et demi après *Atala*, *Delphine* recevra, de par ses cadres sociétal – l'aristocratie parisienne – et temporel – les premières années de la Révolution –, une dimension politique, un outillage sociologique et des possibilités de conflits romanesques qui manquent au récit de Chateaubriand, récit qui se déroule dans les paysages sauvages d'Amérique du Nord. La religion, par contre, est au cœur des deux romans, elle fait partie intégrante de leur trame narrative et constitue une source importante d'effets esthétiques. Comme Staël l'a annoncé dans sa lettre, les fondements de cette religion ne sont pas les mêmes. *Atala* met en scène un catholicisme civilisateur et charitable, annihilateur de passions et générateur de vertus, dont les dogmes et rites sont en harmonie avec la nature. *Delphine* fait l'apologie d'une religion naturelle compatible avec la raison et exempte de toute révélation surnaturelle telle les miracles, textes sacrés et dogmes s'y attachant. Le protestantisme y est représenté comme un culte proche de, ou du moins compatible avec, la religion naturelle, le catholicisme, au contraire, y est dépeint de façon négative, de par la

¹ Germaine de Staël, *Correspondance générale*, t. IV, 2^e partie, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, Chez Jean-Jacques Pauvert, 1978, p. 386.

² Sa correspondance de l'été 1801 s'en fait l'écho. Dans une lettre à Claude Fauriel par exemple, elle taxe Chateaubriand d'« homme d'un talent distingué », capable de « concevoir des idées d'une plus haute nature et qui plaisent aux âmes tendues ». Cf. Lettre de Germaine de Staël à Claude Fauriel. Coppet, le 6 juin 1801 in *Correspondance générale*, t. IV, 2^e partie, *op. cit.*, p. 382.

cruauté de ses rites et l'intolérance de ses institutions. Un parallèle évident peut être tiré entre dogmatisme religieux et l'intransigeance voire les préjugés présents dans la société.

La relation entre Staël et l'auteur d'*Atala* avait commencé sous des auspices peu favorables. En décembre 1800, dans un compte rendu consacré à *De la littérature*, Chateaubriand avait éreinté la baronne de Coppet, tournant en dérision ses vues concernant la perfectibilité et l'accusant d'avoir occulté la véritable influence du christianisme sur le développement de l'esprit humain et la façon dont celui-ci s'exprime à travers la littérature³. Mais l'incident est de courte durée, grâce à l'intervention d'amis communs et à des mots conciliateurs pouvant passer pour une offre de paix dans la préface d'*Atala*, leurs rapports finissent par s'apaiser, ce dont témoigne une correspondance chaleureuse⁴. Cependant, un malaise restera perceptible dans leurs échanges, aussi amicaux soient-ils, et ce malaise, prenant racine dès l'affaire du compte rendu, fait surface chaque fois que l'un des deux sort un nouvel ouvrage. *Delphine* sera devancé de huit mois par le *Génie du christianisme*, essai apologétique dans lequel Chateaubriand développe longuement, entre autres, le génie poétique du christianisme et son apport à la littérature d'imagination. *Atala* s'y trouvera inséré en guise d'exemple. Staël refusera alors d'en publier le compte rendu⁵, mais y répondra dans la préface de *Delphine*, véritable essai théorique s'efforçant de déchiffrer les formes et le devenir du roman moderne. Elle y fait référence au *Génie*, en parle avec enthousiasme, mais expose ses propres vues – pas entièrement compatibles avec celles de son ami – concernant la fonction que la religion devrait avoir dans les œuvres d'imagination. Chateaubriand, pour sa part, déclinera de publier une note de lecture consacrée à *Delphine*⁶.

La question du rôle et du statut du christianisme, ou de la religion en général, dans les œuvres de fiction semble être une des pierres d'achoppement ayant compliqué l'entente littéraire entre Staël et Chateaubriand. Mais en même temps, cette dissonance a favorisé, chez les deux auteurs, une réflexion approfondie sur ce sujet, donnant lieu à un échange par publications interposées. Staël n'écrira jamais son propre *Génie* – aucun ouvrage systématique de sa main spécifiquement dédié à la religion ne nous est parvenu – mais elle aborde la thématique dans pratiquement tous ses essais et œuvres fictionnelles. Comment alors perçoit-elle, du point de vue théorique, les rapports entre religion et fiction ? Nous tenterons de répondre à cette question en montrant de quelle manière Staël s'approprie la problématique à travers les angles d'approche suivants : l'influence de la religion sur l'évolution de la littérature

³ Cf. la « Lettre au citoyen Fontanes sur la seconde édition de l'ouvrage de Mme de Staël », in *Mercure de France*, 1^{er} nivôse an IX [22 décembre 1800], p. 14-38. Chateaubriand s'y attaque à la deuxième édition de *De la littérature*, la première ayant fait l'objet, dans le même *Mercure de France* (1^{er} messidor an VIII [20 juin 1800], p. 13-38 / 171-196), d'une critique de son ami Fontanes.

⁴ Concernant la relation entre Staël et Chateaubriand cf. Olivier Catel, « Chateaubriand au tombeau de Coppet : une rencontre d'outre-tombe » in *Cahiers staëliens*, 58 (2007), p. 93-103, ainsi que Paul Gautier, « Chateaubriand et madame de Staël d'après les lettres inédites de Chateaubriand » in *Revue des deux mondes*, 17 (1903), p. 633-677 ; à propos du compte rendu sur *De la littérature* cf. « La lettre "sur la perfectibilité" » in Michel Lelièvre, *Chateaubriand polémiste*, t. 1 : *L'écrivain de combat, l'émigré sous le Consulat et l'Empire*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, p. 177-192.

⁵ Cf. Lettre de Chateaubriand à Madame de Staël. Le 21 frimaire, 12 déc[embre 1802] in *Correspondance générale Chateaubriand*, t. I, Béatrix d'Andlau, Pierre Christophorov et Pierre Riberette (éds.), Paris, Gallimard, 1977, p. 176-177.

⁶ Cf. *ibid.*

en tant que phénomène historique et régional et la religion comme source d'effets poétiques et esthétiques. Pour ce faire, nous nous pencherons sur les deux ouvrages critiques publiés avant *Delphine*, *l'Essai sur les fictions* et *De la littérature*, ainsi que sur *Delphine* lui-même.

1. « Un premier pas vers la philosophie » : l'approche historico-géographique

Dans le *Génie du christianisme*, Chateaubriand impute la supériorité littéraire des Modernes, tout comme leurs accomplissements en matière de morale, de politique et de science, à un événement unique et achevé : l'avènement du christianisme⁷. Staël, en revanche, pour expliquer la progression de la littérature dans le temps et sa variété dans l'espace, développe dans *De la littérature* un modèle théorique complexe qui s'appuie sur deux concepts philosophiques interdépendants : les rapports et la perfectibilité. Le premier concept, emprunté à Montesquieu⁸, met en rapport, donc scrute l'influence de la religion, des mœurs et des lois d'une société spécifique sur la littérature et vice versa ; le deuxième stipule le perfectionnement infini, à travers l'histoire, des facultés humaines et, par conséquent, des institutions sociales (religion, morale, politique) que celles-ci engendrent. La littérature est le produit, mais aussi l'agent des « rapports », elle dépend en outre de la perfectibilité dans la mesure où les institutions sociales étant à la base des rapports sont perfectibles⁹.

Pour connaître la place qui est réservée, dans cet échafaudage théorique, aux deux objets qui nous intéressent – la religion et la fiction –, il faut partir de la définition même que Staël propose pour le terme « littérature ». En y renfermant « les écrits philosophiques et les ouvrages d'imagination, tout ce qui concerne enfin l'exercice de pensée dans les écrits, les sciences physiques exceptées¹⁰ », elle lui donne un empan large et distingue deux catégories littéraires principales : les écrits tributaires de l'imagination et ceux appartenant à la philosophie, c'est-à-dire à la pensée. Cette séparation est riche en conséquences car, pour Staël, l'imagination, contrairement à la pensée, n'est pas une faculté indéfiniment perfectible¹¹. La perfection des « beautés poétiques » des Anciens, en particulier de la poésie et des beaux-arts grecs, s'explique par le fait qu'elles sont des purs produits d'imagination, dans la mesure où elles relèvent de l'imitation de la nature et qu'elles font uniquement appel aux sensations. Il n'en résulte pas pour autant que tous les « ouvrages d'imagination » – Staël semble y inclure productions poétiques, théâtrales et romanesques – sont exempts d'innovation depuis l'Antiquité la plus reculée, car, chez les Modernes, d'autres vecteurs – les sentiments, les passions – s'associent aux « images » et permettent un possible enrichissement en matière d'originalité¹².

⁷ Cf. François-René de Chateaubriand, *Génie du christianisme* [1802], t. 1, Pierre Reboul (éd.), Paris, Garnier-Flammarion, 2018, p. 57.

⁸ Cf. [Montesquieu], *De l'esprit des lois*, 2 vol., Genève, Chez Barrillot & Fils, 1748.

⁹ Une excellente analyse du système staëlien des rapports et de la perfectibilité est donnée par Jean Goldzink dans la présentation des *Œuvres complètes*. Cf. « Présentation » in Germaine de Staël, *De la littérature dans ses rapports avec les institutions* [1800], *Œuvres complètes*, 1/2, Stéphanie Genand (dir.), Paris, Honoré Champion, 2013, p. 69-100. Pour une introduction générale à la théorie de la perfectibilité cf. Florence Lotterie, *Progrès et perfectibilité, un dilemme des Lumières françaises (1755-1814)*, Oxford, SVEC, 2006.

¹⁰ *De la littérature*, op. cit., p. 114.

¹¹ Cf. *ibid.*, p. 113-114.

¹² Cf. *ibid.*, p. 134.

L'imagination étant hors jeu en matière de perfectibilité, les rapports gagnent alors en portée. Pour Staël, la religion dans sa forme institutionnalisée est un élément déterminant dans la diversité des littératures régionales¹³, mais, en tant qu'entité perfectible, elle impacte également la production littéraire sur l'axe du temps. Cette subordination du phénomène religieux à l'idée de progrès mène à une hiérarchisation entre systèmes de croyance qui dépasse la simple dichotomie chrétien/non-chrétien si chère à Chateaubriand. Suite logique de son discours, elle ne discute pourtant pas explicitement cette conséquence de son modèle théorique. Le lecteur attentif a en général l'impression que Staël, dans *De la littérature*, ne fait pas les mêmes efforts de définition et de clarification pour la religion que pour la philosophie ou pour la littérature par exemple. Il est alors intéressant de remarquer qu'elle s'est attelée à cette tâche dans un écrit non-publié de son vivant, *Des circonstances actuelles*¹⁴, dont une partie du contenu a été intégrée dans *De la littérature*. Staël y oppose la notion de « religion », qui désigne la religion extériorisée, voire institutionnalisée, donc perfectible, à celle d'« idées religieuses » qui fait référence à la religion intériorisée, c'est-à-dire à la présence de Dieu dans la conscience, source de la morale¹⁵. Dans la préface de la deuxième édition de *De la littérature*, Staël défend sa vision de la perfectibilité en affirmant qu'elle « ne peut être contraire aux idées religieuses ». Les préceptes du christianisme, de par leur fonction moralisatrice, y sont désignées comme un facteur important dans l'amélioration de l'espèce humaine¹⁶.

L'avènement du christianisme est la première grande scission temporelle dans le système qui est présenté dans *De la littérature*. Lien entre les peuples du Nord et les peuples du Sud, indispensable à leur réconciliation après l'invasion du Midi par les barbares septentrionaux, la religion chrétienne est selon Staël à l'origine de maints bienfaits dont l'humanité a profité – destruction de l'esclavage, égalité des femmes, avènement d'une morale fondée sur la pitié et la sympathie¹⁷. Alors que Staël déclare le paganisme, dont les dieux, l'enfer, les oracles et autres mystères sont une source inépuisable d'idées poétiques, comme étant la première raison de la perfection des arts et de la littérature grecques¹⁸, l'impact du christianisme sur les œuvres d'imagination est plus difficile à percevoir. Pour elle, la religion chrétienne a surtout favorisé, dans un premier temps, en tout cas au Moyen Âge et à la Renaissance, l'essor de la pensée, donc de la littérature non-fictionnelle :

Si l'on ne considère cette époque de la renaissance des lettres, que sous le seul rapport des ouvrages de goût et d'imagination, l'on trouvera sans doute que près de seize cents ans ont été perdus, et que depuis Virgile jusqu'aux mystères catholiques représentés sur le théâtre de Paris, l'esprit humain, dans la carrière des arts, n'a fait que reculer vers la plus absurde des barbaries ; mais il n'en est pas de même des ouvrages de philosophie¹⁹.

¹³ Cf. *ibid.*, p. 113-114.

¹⁴ Germaine de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France* [1906], Œuvres complètes, III/1, Lucia Omacini (dir.), Paris, Honoré Champion, 2009.

¹⁵ Cf. *ibid.*, chap. « Des religions », p. 411-422.

¹⁶ *De la littérature, op. cit.*, p. 110.

¹⁷ Cf. *ibid.*, chap. « De l'invasion des peuples du Nord, de l'établissement de la religion chrétienne et de la renaissance des Lettres », p. 185-197.

¹⁸ Cf. *ibid.*, p. 138-139.

¹⁹ *Ibid.*, p. 196.

Une des raisons de ce progrès de la philosophie serait à chercher dans l'établissement des études de théologie, « un genre d'effort intellectuel, qui a singulièrement développé les facultés d'esprit » et qui « se formait par les disputes sur les dogmes, quoique leur objet fût aussi puéril qu'absurde²⁰ ». Pour les « arts d'imagination » par contre, la théologie aurait eu une influence tout à fait néfaste²¹. Staël ne laisse ici aucun doute, comme à d'autres endroits dans *De la littérature*²², sur son penchant déiste et son dédain pour les dogmes religieux.

La primauté des Modernes sur les Anciens en matière de littérature d'imagination serait principalement due à deux apports nouveaux :

Le seul avantage des écrivains des derniers siècles sur les Anciens, dans les ouvrages d'imagination, c'est le talent d'exprimer une sensibilité plus délicate, et de varier les situations et les caractères par la connaissance du cœur humain²³.

À l'imagination pure s'ajoutent donc la sensibilité et la « connaissance du cœur humain », en d'autres termes, chez les Modernes, les sensations s'allient aux sentiments, ce qui, pour Staël, « est déjà un premier pas vers la philosophie²⁴ ». Parmi les artisans principaux de ces changements, elle compte les femmes. Grâce au christianisme qui leur a accordé l'égalité – Staël parle d'égalité morale et religieuse ou d'« une sorte d'égalité civile²⁵ » – elles peuvent participer aux progrès de la littérature, d'une part indirectement, en inspirant aux hommes des pensées originales et des points de vue différents²⁶, d'autre part en brillant dans des genres nouveaux assortis à leurs facultés naturelles, comme le roman²⁷. La « sensibilité rêveuse et profonde » qui caractériserait certains ouvrages modernes serait donc imputable aux « femmes qui, ne connaissant de la vie que la faculté d'aimer, ont fait passer la douceur de leurs impressions dans le style de quelques écrivains ». Elles auraient aussi une plus grande connaissance de la nature humaine que les hommes et cela parce qu'« [elles] ont découvert dans les caractères une foule de nuances, que le besoin de dominer ou la crainte d'être asservies leur a fait apercevoir²⁸ ». Le roman, genre inconnu des Anciens, leur doit également son essor, celui-ci étant imputable, selon Staël, à la valorisation de la vie privée, donc de l'intime, conséquence de l'égalité conjugale apportée par le christianisme²⁹.

Pour Staël, c'est la littérature du Nord qui véhicule une plus grande sensibilité et plus de vertu que la littérature du Sud. Cela serait dû au plus grand respect et à la plus grande indépendance dont jouissent, depuis les temps ancestraux, les femmes du Nord³⁰. Une autre explication qu'elle avance pour la supériorité de la littérature septentrionale est à chercher

²⁰ *Ibid.*, p. 194.

²¹ Cf. *ibid.*

²² *Ibid.* cf. par ex. p. 220 ou 221.

²³ *Ibid.* p. 199.

²⁴ *Ibid.*, p. 134.

²⁵ *Ibid.*, p. 191 et 199.

²⁶ Cf. *ibid.*, p. 192.

²⁷ Cf. *ibid.*, p. 198.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Cf. *ibid.*

³⁰ Cf. *ibid.* p. 221.

dans les différences confessionnelles qui séparent peuples du Nord et peuples du Sud. La Réforme protestante est pour Staël « l'époque de l'histoire qui a le plus efficacement servi la perfectibilité de l'espèce humaine³¹ » et cela parce qu'elle « ne renferme en son sein aucun germe actif de superstition, et donne cependant à la vertu tout l'appui qu'elle peut tirer des opinions sensibles³² ». Les écrits des peuples ayant adopté le protestantisme, principalement ceux du Nord, s'illustrent en général par une présence accrue de la sensibilité et de la vertu et par un esprit plus philosophique. La littérature d'imagination anglaise, idéalisée par Staël, en constitue le parfait exemple : le roman anglais renoncerait aux faits surnaturels et aux événements merveilleux, la poésie anglaise serait inépuisable dans les idées et sentiments que lui inspire la nature³³. La présence du surnaturel, fréquente dans la production littéraire d'un Sud catholique ou musulman, semble pour Staël le stigmate d'une littérature dépassée sur l'échelle de la perfectibilité car « ce sont des combinaisons très bornées, et peu susceptibles de cette progression qui appartient à toutes les vérités morales [...]»³⁴. Le surnaturel – nous le verrons – est une des questions d'esthétique les plus débattues dans les ouvrages critiques staëliens.

2. « C'est dans le vrai qu'est l'empreinte divine » : l'approche esthétique

Delphine, dans un moment clé du roman éponyme, vit une expérience de communion intérieure après avoir cherché du réconfort dans la prière :

En me relevant, j'aperçus les étoiles brillantes, le ciel si calme et si beau. – Ô Dieu ! m'écriai-je, vous êtes là, dans ce sublime séjour, si digne de la toute-puissance et de la souveraine bonté ! les souffrances d'un seul être se perdent-elles dans cette immensité ? ou votre regard paternel se fixe-t-il sur elles, pour les soulager, et les faire servir à la vertu³⁵ ?

Cette rencontre avec Dieu révélé dans la nature se fait en dehors de tout cadre institutionnel et sans l'assistance d'un intercesseur quelconque. Delphine, nous l'avons vu, est adepte de la religion naturelle, son culte envers Dieu se résume à l'acquiescement de ses devoirs et à l'exercice de la vertu ; son seul moyen de communication avec Lui est la prière. Cet état des choses est révélé au lecteur en début d'ouvrage, dans quelques lignes qui ressemblent à une confession de foi déiste³⁶. Delphine les adresse à sa cousine Matilde de Vernon qui, fervente catholique, incarne, tout au long du roman, la raideur et la cruauté des dogmes et rites d'un catholicisme étriqué. Le protestantisme s'invite également dans le récit, il est personnifié par Henri de Lebensei, époux de la cousine de Matilde. Celui-ci adresse à Delphine une lettre où il justifie le divorce tout en prenant à partie le catholicisme³⁷ – il l'accuse d'être responsable des

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ Cf. *Ibid.*, p. 239.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Germaine de Staël, *Delphine* [1802], *Œuvres complètes*, II/2, Lucia Omacini et Simone Balayé (éds.), Paris, Honoré Champion, 2004, p. 158.

³⁶ Cf. *ibid.*, p. 24-29.

³⁷ Cf. *ibid.*, p. 444-453.

ravages que fait l'athéisme car « tout est souffrance et terreur dans les moyens employés par cette religion³⁸ » – et en célébrant le protestantisme, pour lui « beaucoup plus rapproch[é] du pur esprit de l'Évangile que la religion catholique³⁹ ». Staël n'exagère pas quand elle écrit, dans une lettre adressée à Suard, que *Delphine* est « un peu *anti-catholique*⁴⁰ ». Et il n'est pas non plus étonnant que Chateaubriand ait refusé d'écrire un compte-rendu à son sujet, le roman mettant en question nombre de principes définis dans le *Génie*, notamment la beauté naturelle des rituels catholiques.

Si Chateaubriand a inséré *Atala* dans le *Génie* pour illustrer comment peuvent – ou doivent – cohabiter religion et fiction, nous pouvons aussi supposer que Staël a vu dans *Delphine* un moyen de mettre en pratique ce qu'elle avait développé dans les écrits critiques antérieurs, *l'Essai sur les fictions* (1795) et *De la littérature* (1800), ainsi que dans la préface du roman. Cette dernière affirme que la présence du religieux est indispensable à toute œuvre de fiction qui veut émouvoir :

Les grandes idées religieuses, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et l'union de ces belles espérances avec la morale, sont tellement inséparables de tout sentiment élevé, de tout enthousiasme rêveur et tendre, qu'il me paraîtrait impossible qu'aucun roman, aucune tragédie, aucun ouvrage d'imagination enfin pût émouvoir sans leur secours [...]⁴¹.

Les trois « grandes idées religieuses » que Staël énumère font référence à une religion intériorisée et centrée sur la morale. C'est cette religion-là que *Delphine* pratique tout au long du roman. Elle est, de ce fait, digne héritière du Vicaire savoyard⁴², tout comme sa créatrice qui, dans sa correspondance du début des années 1800, se déclare ouvertement disciple de Rousseau et déiste⁴³. Ces idées sont en opposition avec ce que Staël appelle, dans la même préface, « les opinions religieuses d'alors⁴⁴ », les opinions qui auraient marqué la littérature du dix-septième siècle et qui seraient celles véhiculées par le *Génie*. Sans le dire explicitement, elle fait bien entendu référence au catholicisme et à son appareillage dogmatique qui, selon elle, est incompatible avec le progrès de l'esprit humain et appartient au passé⁴⁵. Staël applique ici sa théorie de la perfectibilité au phénomène religieux, ce qui – nous l'avons vu – mène à un classement entre systèmes de croyance.

Pour Staël, les « grandes idées religieuses » doivent « émouvoir » le lecteur, mais elles sont bien plus que de simples vecteurs d'émotions. Étant « d'un ordre bien plus sublime⁴⁶ », elles sont placées, dans la préface de *Delphine*, à la source même de l'inspiration poétique et de

³⁸ *Ibid.*, p. 448.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Lettre de Germaine de Staël à J.-B.-A. Suard. Ce 4 novembre [1802] in *Correspondance générale*, t. IV, 2^e partie, op. cit., p. 570.

⁴¹ *Delphine*, op. cit. p. 12.

⁴² Dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, Rousseau développe sa conception de la religion naturelle qui refuse tout dogme et s'articule autour d'une morale innée sise dans la conscience. Staël semble adhérer, au moment où elle écrit *Delphine*, aux préceptes religieux rousseauistes.

⁴³ Cf. Lettre de Germaine de Staël à Jean-Ami Martin-Courgas. Ce vendredi 30 mai [1800] in *Correspondance générale*, t. IV, 1^{ère} partie, Béatrice W. Jasinski (éd.), Paris, Chez Jean-Jacques Pauvert, 1976, p. 278-279.

⁴⁴ *Delphine*, op. cit., p. 11.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 13.

l'essor du génie. Dans *De la littérature*, Staël examine l'influence de la religion institutionnelle sur la production littéraire mais ne parle que très peu des « idées religieuses » et ne développe pas de réflexion formelle sur le lien qu'elles entretiennent avec l'imagination et la création poétique. Cette question sera traitée plus tard, dans *De l'Allemagne*, quand Staël aura échangé son déisme contre un christianisme plus orthodoxe et que le concept des « idées religieuses » aura été remplacé par celui du « sentiment religieux ». La poésie y est alors reliée au sentiment religieux par l'enthousiasme, « encens de la terre vers le ciel », et qualifié de « langage naturel de tous les cultes⁴⁷ » ; l'« alliance naturelle entre la religion et le génie⁴⁸ » y est un thème récurrent. Dans les deux ouvrages critiques publiés avant *Delphine*, il faut plonger dans le soubassement du texte pour trouver des indices propres à nous éclairer sur la question de savoir comment Staël perçoit l'action divine sur le processus créateur. Dans *l'Essai sur les fictions*, lors de la discussion autour du merveilleux, elle affirme que « [c]'est dans le vrai qu'est l'empreinte divine⁴⁹ » et que le génie créateur se révèle « en retraçant, en réunissant, en découvrant ce qui est⁵⁰ ». Le lien avec le divin se fait donc par l'imitation de la Création – nous nous rappelons que Staël assimile l'imagination, faculté non indéfiniment perfectible, à l'imitation – et non pas par l'invention de faits existant en dehors de la réalité sensible. Une vision semblable est présente dans *De la littérature* : l'inspiration divine opère par la contemplation de la nature, celle-ci étant à l'origine « d'impressions toujours pures, toujours élevées, toujours analogues aux grandes idées morales et religieuses qui unissent l'homme avec l'avenir⁵¹ ». C'est également dans une nature sublimée que *Delphine* – nous l'avons vu – reconnaît la présence de Dieu.

Il n'est pas étonnant que la présence du merveilleux et du surnaturel dans les ouvrages d'imagination soit une question amplement débattue, aussi bien dans *l'Essai sur les fictions* que dans *De la littérature*. Staël la condamne : pour elle, « [...] tout ce qui est inventé doit être vraisemblable : il faut qu'on puisse expliquer tout ce qui étonne par un enchaînement de causes morales ; c'est donner d'abord à ces sortes d'ouvrages un résultat plus philosophique⁵² ». Le merveilleux empêcherait les fictions d'atteindre leur but, c'est-à-dire d'avoir une visée morale et philosophique, celle-ci étant d'éclairer et non pas seulement d'amuser⁵³. Mais les conséquences seraient également d'ordre esthétique : l'imitation du vrai produirait de plus grands « effets » que l'emploi du surnaturel, celui-ci n'étant qu'un assemblage incohérent des idées tirées de la réalité, car « nous ne pouvons rien concevoir que d'après la nature des choses

⁴⁷ Germaine de Staël, *De l'Allemagne* [1813], *Œuvres complètes*, I/3, Axel Blaeschke (éd.), Paris, Honoré Champion, 2017, p. 263.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 750.

⁴⁹ Germaine de Staël, *Essai sur les fictions* [1795], *Œuvres complètes*, I/2, Stéphanie Genand (éd.), Paris, Honoré Champion, 2013, p. 47.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *De la littérature, op. cit.*, p. 239.

⁵² *Essai sur les fictions, op. cit.*, p. 44-45.

⁵³ Cf. également *De la littérature, op. cit.*, p. 325.

et des hommes⁵⁴ ». Le merveilleux est en effet absent des nouvelles⁵⁵ et des deux romans⁵⁶ que Staël a publiés de son vivant. Deux de ses compositions théâtrales par contre, *Agar dans le désert*⁵⁷ et *La Sunamite*⁵⁸, représentées la première fois en 1806, respectivement en 1808, mais parues à titre posthume, s'emparent du merveilleux biblique, plus précisément de deux récits de l'Ancien Testament. L'existence de ces pièces, peut-être conçues pour servir à l'éducation religieuse des enfants Staël, est d'autant plus intéressante que Staël, dans une lettre adressée en 1813 à la reine de Suède, se prononce contre l'utilisation des livres saints dans les œuvres de fiction⁵⁹. Les dogmes tombent pour Staël dans la même catégorie que le merveilleux. Dans la préface de *Delphine*, elle veut les bannir des œuvres de fiction tout en ménageant la littérature antique car la mythologie serait composée d'images et non pas de dogmes⁶⁰. Staël n'est pas tendre quand il s'agit de critiquer, surtout dans *Delphine*, les rituels et institutions catholiques, mais elle n'attaque voire ne discute pas, dans ses romans, les dogmes chrétiens fondamentaux, tels le salut, la nature de Dieu, les questions christologiques etc.

Quand Staël écrit *Delphine*, les « idées religieuses » sont pour elle intimement liées à la morale, du fait qu'elles en sont la source⁶¹. L'héroïne du roman pratique cette morale transcendante en accomplissant la vertu et les devoirs qui en découlent. Elle essaie de convertir le héros, objet de son amour, qui n'est pas religieux et qui professe une morale profane basée sur l'honneur et l'opinion publique. La question du fondement de la morale, thème omniprésent dans *Delphine*, est un des grands sujets de la philosophie des Lumières⁶². Elle est importante pour notre propos parce que pour Staël, « [l]a littérature ne puise ses beautés durables que dans la morale la plus délicate⁶³ » et « [u]n écrivain ne mérite de gloire véritable, que lorsqu'il fait servir l'émotion à quelques grandes vérités morales⁶⁴ ». Si la fiction est au service de la morale, il s'ensuit alors qu'elle doit également dépendre des « idées religieuses » ou en tout cas pas les contredire. Selon Frank Paul Bowman, auteur des deux seuls articles qui, à ce jour, s'intéressent à la présence du religieux dans les romans staéliens⁶⁵, la sacralisation de

⁵⁴ *Essai sur les fictions*, op. cit., p. 47.

⁵⁵ Nous pensons aux nouvelles de jeunesse *Zulma* [1794], *Epître au malheur ou Adèle et Edouard* [1795], *Mirza ou lettre d'un voyageur* [1795], *Adélaïde et Théodore* [1795] et *Histoire de Pauline* [1795]. Cf. Germaine de Staël, *Œuvres de jeunesse*, Simone Balayé et John Isbell (éds.), Paris, Desjonquères, 1997.

⁵⁶ *Delphine*, op. cit. et *Corinne, Œuvres complètes*, II/3, Simone Balayé (éd.), Paris, Honoré Champion, 2000.

⁵⁷ Germaine de Staël, *Agar dans le désert* in *Œuvres complètes*, t. XVI, Auguste de Staël (éd.), Paris, Chez Treuttel et Würtz, 1821, p. 1-20.

⁵⁸ Germaine de Staël, *La Sunamite*, in *ibid.*, p. 73-122.

⁵⁹ Cf. Lettre de Germaine de Staël à Hedwige, reine de Suède. Ce dimanche [21 mars 1813] in *Correspondance générale*, t. VIII, Jean-Daniel Candaux et Stéphanie Genand (éds.), Genève/Paris, Slatkine/Honoré Champion, 2017, p. 201.

⁶⁰ Elle dit le contraire dans *l'Essai sur les fictions* (op. cit., p. 42) et *De la littérature* (op. cit., p. 146).

⁶¹ Cf. chap. « Des religions » in *Des circonstances actuelles*, op. cit., p. 411-422.

⁶² Cf. Jacques Domenech, *L'Éthique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989.

⁶³ *De la littérature*, op. cit., p. 115.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 324.

⁶⁵ Frank Paul Bowman, « *Corinne* et la religion » in Simone Balayé (éd.), *L'éclat et le silence. « Corinne ou l'Italie » de Madame de Staël*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 145-160 ; Frank Paul Bowman, « M^{me} de Staël et l'apologétique romantique » in *Madame de Staël et l'Europe. Colloque de Coppet (18-24 juillet 1966) organisé pour*

la morale est chez Staël un processus qui, avec le temps, voit une morale naturelle, innée, se transformer en une morale transcendante⁶⁶. Nous pensons que ce processus a lieu entre la rédaction de *l'Essai sur les fictions* et la composition de *Delphine* où il semble achevé.

*

Nous ne pouvons savoir, faute de sources, jusqu'à quel point la lecture d'*Atala* a guidé Staël quand elle a échafaudé l'intrigue de *Delphine* ou si elle a prévu, voire même souhaité, que les lecteurs, y inclus son ami Chateaubriand, fassent dialoguer les deux romans. Il est néanmoins difficile de ne pas voir que le sort de la déiste Delphine ressemble à plusieurs égards à celui de la catholique Atala : les deux femmes vivent un amour impossible qui se joue sur fond d'une lutte entre la passion et la vertu, la source de cette dernière étant à chercher dans leur croyance respective ; les objets de leur amour malheureux ne partagent pas leur ferveur religieuse, ce qui crée des disharmonies qu'elles essayent d'effacer en les poussant à la conversion ; les deux héroïnes ont dans leur entourage un personnage – Henri de Lebensei chez *Delphine*, le père Aubry chez *Atala* – qui revêt la fonction de guide moral et religieux ; Delphine et Atala connaissent la même fin, elles ne trouvent pas d'autre issue à leur dilemme amoureux et moral que le suicide, l'une et l'autre se donnant la mort en avalant du poison.

Mais plus encore qu'une réponse au livre à succès de Chateaubriand, *Delphine* représente pour Staël l'occasion de mettre en pratique les principes théoriques qu'elle a développés dans la préface du roman ainsi que dans *l'Essai sur les fictions* et dans *De la littérature*. La religion – extériorisée, donc institutionnelle, ou intériorisée, sous la forme d'« idées religieuses » – est un facteur important dans sa réflexion critique, tout comme la morale qui, dans la période séparant *l'Essai* de *Delphine*, devient un phénomène de plus en plus religieux. Staël étudie l'alliage entre religion et fiction par deux approches différentes : la première, historico-géographique, examine l'influence de la religion institutionnalisée sur le développement de la littérature fictionnelle à travers le temps et l'espace. Développée dans *De la littérature*, elle s'appuie d'une part sur la théorie des rapports selon laquelle la religion est déterminante pour la variété des littératures régionales, d'autre part, elle met en action le concept staëlien de la perfectibilité qui lie la religion à la notion de progrès et mène ainsi à une hiérarchisation des systèmes de croyance. L'imagination n'étant pas, contrairement à la pensée, une faculté perfectible, les œuvres de fiction des Modernes ne connaissent selon Staël que deux innovations par rapport à celles des Anciens : une plus grande sensibilité et une plus grande connaissance des caractères, deux nouveautés qui sont dues, directement et indirectement, à l'avènement du christianisme et au protestantisme. Sa deuxième approche est esthétique : révélant son penchant pour la religion naturelle, Staël déclare trois « idées religieuses » comme indispensables pour toute œuvre de fiction qui veut émouvoir : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la morale. Le merveilleux et les dogmes, tout l'appareillage de la religion positive, doivent en être bannis. Elle considère ces mêmes « idées religieuses » comme étant à la source la création poétique et du génie.

la célébration du deuxième centenaire de la naissance de Madame de Staël (1766-1966), Paris, Klincksieck, 1970, p. 157-173.

⁶⁶ « M^{me} de Staël et l'apologétique romantique », *op. cit.*, p. 158-159.